

Fiche de poste

CHEF DU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – DSMX

Catégorie A

Positionnement dans l'organisation

DIVISION DES STRUCTURES ET DES MOYENS

Sous l'autorité de la Cheffe de la Division

Présentation du service DSMX

L'organisation territoriale, initiée par le décret n°2019-1200 du 20 novembre 2019, a renforcé la compétence des recteurs de région académique, chanceliers des universités, notamment dans domaine de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Dans cette nouvelle organisation territoriale, le service de l'enseignement supérieur (DSMX) assure les missions principales suivantes :

- Service d'analyse et de contrôle :

- La DSM assure le contrôle des budgets de l'Université et du CREPS (cellule d'appui pour la DRAJES – compétences nouvelles) afin de vérifier leur sincérité et leur soutenabilité. À travers l'analyse des comptes financiers, le service conduit également un diagnostic de la trajectoire financière des établissements. Ces analyses sont partagées avec les établissements lors de réunions régulières et une attention particulière est accordée aux dépenses de masse salariales et aux opérations pluriannuelles.
- La DSM assure également le contrôle de légalité des actes de l'Université et du CROUS (compétences nouvelles). Dans ce cadre, il vérifie la conformité des actes émanant des organes statutaires au cadre juridique applicable. Ce contrôle porte essentiellement sur les décisions des chefs d'établissement et des délibérations des instances (CA, CAC ...), et recouvre l'ensemble des domaines d'intervention des établissements.

- Service d'appui aux établissements :

- Politiques publiques de l'enseignement supérieur
La DSMX participe également à la rénovation du dialogue avec l'université. Cette mission récente se traduit notamment par des analyses de la trajectoire pluriannuelle de l'université qui sont effectuées dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion (DSG), dont l'objet consiste à identifier les éventuelles marges de manœuvre ou les points qui appellent des mesures de correction au regard des orientations stratégiques de l'établissement et des priorités de politiques publiques menées par le MESRI.

Elle contribue aux travaux d'élaboration et de suivi des contrats et schémas pluriannuels de développement de l'Enseignement supérieur dans l'académie.

- Instruction des déclarations d'ouverture et des demandes d'habilitation à recevoir des boursiers des établissements supérieurs privés hors contrat.

• Vie Etudiante (compétence nouvelle) :

- CROUS
- Pilotage académique de la CVEC (contribution vie étudiante et campus)
 - ❖ commission académique
 - ❖ bilan territorial de la CVEC

Le service peut être sollicité sur tout dossier relevant du champ de l'enseignement supérieur.

Environnement professionnel

Le service est composé de 2 agents dont 1 catégorie A (chef de service) et 1 catégorie B (chargé du contrôle budgétaire et de légalité).

Les données chiffrées

- 1 Université : 5 UFR, 1 institut Indianocéanique du Numérique, 5 instituts et écoles, 23 laboratoires et 3 structures fédératives, 2 Ecoles doctorales, 5 structures transversales et 7 bibliothèques universitaires - 564 enseignants chercheurs et 849 personnels BIATSS - 17 619 étudiants (situation arrêtée au 16/02/2022) – Budget de 158 M€
- 1 CROUS
- 1 CREPS

Missions/Activités du chef de service

Sous l'autorité de la Cheffe de division, le chef de la DSM3 a pour mission de superviser, coordonner et animer les activités du service, dans le cadre de la politique académique de l'enseignement supérieur et en rendre compte.

1- Mission de conseil, d'alerte et d'accompagnement

- Accompagnement et conseil aux établissements afin de renforcer la sécurité juridique de leurs actes (recherche d'informations, communication sur les nouveautés institutionnelles et réglementaires) ;
- Référent des services administratifs des établissements (Université, CROUS, CREPS/DRAJES, ...) ;
- Interface entre les établissements et le MESRI ;
- Repérage et alerte de la rectrice et du SGA sur les points d'attention et de vigilance ;
- Rédaction de notes à l'intention de la Rectrice : fiches synthèse, point particulier d'actualité ;
- Participer aux réunions sur les thématiques en lien avec l'enseignement supérieur ;
- Effectuer une veille de la presse ;
- Suivi de l'organisation : propositions d'organisation (notamment pour les nouveaux dispositifs), mise en place de procédures, veille au respect des calendriers fixés par les textes.

2- Contrôleur budgétaire et de légalité

- Superviser et valider le contrôle budgétaire et financier (Université et CREPS) effectué par le chargé du contrôle budgétaire et de légalité :

- Construire et améliorer en continu les tableaux de suivi budgétaire (mise en place d'outils de contrôle, élaboration de procédures sécurisées, consolidation de la base de données relative au contrôle...) ;
- Vérifier l'analyse des budgets et des comptes financiers, le suivi des opérations pluriannuelles, le suivi de la masse salariale et des emplois, etc. ;
- Contrôler l'exactitude des informations portées dans les tableaux d'analyse.

- Superviser et valider le contrôle de légalité (Université, CROUS) effectué le chargé du contrôle budgétaire et de légalité :

- Contrôle administratif des délibérations des instances et des décisions du Président de l'université (EPSCP) et du Directeur du CROUS (EPA).

3- Vie universitaire et étudiante

- Pilotage académique de la CVEC : suivi de la répartition, mise en place des commissions académiques, bilan territorial ...

- Dossiers en lien avec la Vie universitaire et étudiante : santé, conditions de vie ...

- Traitement des recours et des sollicitations des membres de la communauté universitaire et étudiante,

- Pilotage des élections des représentants étudiants au conseil d'administration du CROUS de La Réunion,

- Dispositifs particuliers : entrée en Master, PPPE, CPES, CMQ, demandes d'ouverture de filières de formation ...

4- Déclinaison des politiques nationales de l'enseignement supérieur au niveau académique

- Mise en œuvre du dialogue stratégique et de gestion (Phase 1 et 2),

- Participation au dialogue stratégique régional,

- Enquêtes ministérielles : demande de pièces, de collecte d'information, de contrôle de données, etc.,

- Veille juridique.

Compétences requises

Savoirs :

- Maîtrise de la réglementation relative à l'enseignement supérieur (budgétaire, comptable, RH, pédagogie, vie étudiante ...)
- Maîtrise de l'élaboration du budget de l'Université (décret GBCP-Gestion budgétaire et comptable publique)
- Maîtrise de l'élaboration du budget du CREPS (hors décret GBCP – Instruction codicatrice M9-9)
- Maîtrise des points de contrôle concernant la soutenabilité budgétaire (notamment de la masse salariale et des emplois).

Savoir-faire :

- Etablir des tableaux de bord et construction des indicateurs : vérification des cohérences des prévisions, évaluation de la performance
- Assurer un rôle de conseil, d'aide à la décision
- Maîtrise des techniques analytiques
- Maîtrise de la rédaction des notes (information, point d'alerte ou analyse de données chiffres)
- Aptitude au travail en collaboration avec des partenaires extérieurs

Savoir-être :

- Esprit de synthèse
- Autonomie dans le travail et force de propositions
- Rigueur, méthode réactivité et adaptabilité
- Sens de l'organisation, de la planification et d'anticipation des échéances (DGS)
- Sens de la diplomatie, de la discréction professionnelle et prise en compte du positionnement des différents acteurs

Contexte et spécificités :

- Grande disponibilité (horaires « arythmiques ») en raison des contraintes calendaires (calendrier des instances et calendrier du MESRI) ;
- Diversités des missions (encadrement, expertise, conseil ...) ;
- Champs d'actions variés, pluralité des thèmes traités ;
- Participation aux séminaires des contrôleurs budgétaires et de légalité de la DGESIP.

Champs des relations liées au poste :

- Partenaires internes : les cabinets des recteurs, le secrétariat général, IA-DAASEN la DRAJES, la DRARI, DAISU, CSAIO, DAFPIC, divisions (DPATE, service juridique, coordination paye ...) ...
- Partenaires externes : services des ministères de l'ESRI et de l'ENJS, Université, CROUS, établissements d'enseignements privés hors contrat, contrôleur budgétaire en région (DRFIP) ...